

DECDEC191222DIST

**Décision portant nomination de Mme Christine Weil-Miko aux fonctions de chargée de mission**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Christine Weil-Miko, IR1, affectée à l'INIST (UPS 76), est nommée chargée de mission auprès du président-directeur général pour la Direction de l'information scientifique et technique, du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre.

Sa mission a pour objet les négociations et les acquisitions de ressources numériques nationales.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Christine Weil-Miko demeure affectée à l'INIST à Vandoeuvre les Nancy (54).

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, Mme Christine Weil-Miko, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre-Est.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président-directeur général  
Antoine Petit